

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2019-2020



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°15 - publié le 20 novembre 2019



District Drôme Ardèche de Football



Commission d'Appel Réglementaire

PROCÈS-VERBAL N°4

RECEPTION

AR 1920- 02 SC ROMANS interjetant appel de la décision du Comité Directeur du District :

engageant à son encontre la procédure de l'article 114 des règlements sportifs relative aux sanctions applicables aux clubs en défaut avec leurs obligations financières.



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°14

REUNIONS du 12,14 et 18 Novembre 2019

Président : DJEDOU Djamel

Présents : Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU. Bernard DELORME.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

RAPPEL : ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER DU DISTRICT VENDREDI 22 NOVEMBRE A 18H30 A PRIVAS (SALLE ESPACE OUVEZE), PRESENCE OBLIGATOIRE.

A L'ATTENTION DES CLUBS

RAPPEL IMPORTANT : LES CLUBS DE SE CONNECTER SUR FOOTCLUBS REGULIEREMENT AFIN DE VALIDER LES EVENTUELLES DEMANDES DE MODIFICATIONS QUI LEURS SONT ADRESSEES

APPEL A CANDIDATURE : Les Clubs désirant proposer leurs installations pour les parties finales des différents championnats pour la fin de saison, sont priés de se faire connaître en envoyant un mail sur la boîte mail «compétitions seniors» et faire acte de candidature.

DEMANDE DE DELEGUES : Les demandes de délégués doivent nous parvenir suffisamment à l'avance pour permettre de répondre favorablement. Le nombre de délégués n'est pas extensible aussi les demandes officielles et écrites seront honorées en priorité.

RAPPEL : En cas de problème avec la FMI, prière d'en informer le District, en rédigeant un rapport de non utilisation de la FMI, qui se trouve dans les documents. Toutefois, il est impératif de faire une feuille papier à adresser au District en cas de non fonctionnement de celle-ci. **Les Clubs doivent anticiper et prévoir des feuilles de matchs vierges en cas de problème avec la FMI.**

En cas de défaillance de la FMI, les Clubs ont obligation d'informer la commission du résultat de la rencontre par mail à l'issue de la rencontre.

Toutes demandes de modifications (dates, horaires, installations) doivent être saisies sur Footclubs (l'article 13 des Règlements Sportifs du District). Au préalable le club qui demande la modification, doit informer téléphoniquement le club adverse et l'aviser qu'une demande est en cours. Nous demandons aux clubs de répondre aux demandes effectuées afin de respecter les délais.

- Après entente préalable entre les clubs, toutes demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre devront obligatoirement respecter la chronologie suivante :

- Entente préalable entre les clubs (par téléphone et confirmation de la réponse par mail).
- Si les 2 clubs sont d'accord, saisie de la demande sur Footclubs par le club demandeur au plus tard

12 jours avant la date de la rencontre.

Toutes demandes faites avec d'autres moyens ne seront pas prises en compte.

Au préalable le club qui demande la modification, doit informer téléphoniquement le club adverse et l'aviser qu'une demande est en cours. Nous demandons aux clubs de répondre aux demandes effectuées afin de respecter les délais.

RAPPEL IMPORTANT : Les demandes de modifications de dates de rencontres doivent nous parvenir impérativement dans un délai de 12 jours avant la rencontre officielle.

FMI

Après 2 journées de championnat, il apparaît que trop de feuilles de match Informatisées qui ne nous parviennent pas.

En cause principalement un mauvais paramétrage des coordonnées Footclubs.

La Ligue vous a envoyé un mail vous rappelant les démarches à accomplir sur Footclubs.

2^{ème} rappel, pensez à communiquer le mot de passe des rencontres aux personnes présentes le jour du match.

IMPORTANT FMI : Penser à échanger les mots de passe et les identifiants, avec les différents utilisateurs de la tablette FMI.

A partir de ce jour, les clubs seront amendés pour non utilisation de la FMI. Sachez toutefois que la non utilisation répétitive de la FMI peut entraîner des retraits de points.

MATCHS REPORTES

En raison des conditions climatiques de ces derniers jours , les rencontres de coupes R.GIRAUD et X. BOUVIER auront lieu le 22 Décembre , par conséquent les clubs ayant des matchs reportés à cette date , verront leurs rencontres se jouer pendant la trêve hivernale. Nous invitons les Clubs à consulter le site du District, pour prendre connaissance des reprogrammations.

Nous demandons aux Clubs de faire le maximum pour jouer les rencontres, en raison de la difficulté rencontrée pour la reprogrammation des Matchs. Pour rappel, vous avez la possibilité d'inverser les rencontres ou de trouver un terrain de repli , en cas de terrains non praticables.

REFERENT D1 ET D2

Responsable : MONTALBANO Stéphan

RESPONSABLE DELEGATION et REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE

Avis aux Clubs : Pensez à vérifier le logiciel FMI (nouvelle version) pour une éventuelle mise à jour.

REFERENT D3 et D4

Responsable :

Bernard DELORME

REFERENT D5

Responsable :

André GALLICE

La commission informe que le championnat D5 ayant commencé le 22/09, il n'est plus possible d'engager des équipes supplémentaires.

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER

Responsable: Djamel DJEDOU

Les tours de coupes n'ayant pu avoir lieu le 17 /11 sont reportées au 22 Décembre 2019.

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU

COURRIER :

Mail de FC CHABEUIL. Lu et noté, le nécessaire est fait.

CHAMPIONNAT :

ASPTT / CHABEUIL du 04/11/2019 se jouera le 16/12/2019.

VALENCE CONSEIL DEP. / ST ROMAIN L'AS LE PIC du 04/11/2019 se jouera le 18/11/2019.

VALENCE MEDICAL / AS VEORE MONTISON du 04/11/2019 se jouera le 16/12/2019.

COUPE « PAUL GATEAUD » :

Tirage effectué ce jour par Mr. Richard ZAVADA.

FC BOURG LES VALENCE / FC PEAGEOIS le 15/11/2019 à 20h45.

RCF07 / US VEORE MONTISON le 14/11/2019 à 20h.

FLGG / FC EYRIEUX EMBROYE le 14/11/2019 à 19h30.

FC CHABEUIL / CONSEIL DEPT. Le 15/11/2019 à 21h15.

N'oubliez pas qu'il peut y avoir des prolongations.

VETERANS

Responsables :

André GALLICE / Stéphan MONTALBANO

Pour tous les matchs, les clubs doivent utiliser la tablette FMI et transmettre le résultat dès la fin de la rencontre.

Dans l'éventualité d'un non fonctionnement de la FMI vous devez signaler le problème à la commission et utiliser une feuille papier, dans ce cas ne pas omettre d'indiquer le N° de match, ce qui facilitera grandement le travail de la commission et vous évitera de payer une amende.

Merci d'avance de la bonne volonté que vous témoignez pour la commission.

Championnat : En poule H, US MONTELIER engage une nouvelle équipe, qui est engagée à la place de l'Exempt. Nous vous demandons de bien vouloir rattraper les matchs en retard, avant le 15/12/2019. Le championnat est créé pour la première partie de la saison. Les clubs sont priés d'informer la commission des jours et horaires dont ils disposent. Ceci afin d'informer la commission de désignation des arbitres, pour une bonne organisation du championnat.

FUTSAL

Responsable :

Stéphan MONTALBANO



Commission des Compétitions Jeunes

PROCÈS-VERBAL N° 16

Réunion du 15/11/19

ENTENTES

Responsable :

Roselyne LAULAGNET - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

TOURNOIS

Responsable :

Robert ASTIER - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U 9 et U 7

Responsables : Thomas FUSTIER - Sébastien DESCHAMPS

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Attention : *Tous les joueurs doivent être licenciés*

Les joueurs peuvent être licenciés à la date d'anniversaire de leur 5 ans jusqu' au 31 /12/19.

La Commission des Jeunes effectuera des contrôles.

Horaires des plateaux

U 7 le samedi matin à 10h30

U 9 le samedi après midi à 14h

Si le club organisateur souhaite modifier ces horaires , il doit **obtenir l'accord de tous les clubs participants** au plateau, sinon le plateau reste à l'heure officielle.

Les clubs organisateurs du plateau doivent **obligatoirement** envoyer à Commission des Jeunes la fiche bilan dès le lundi.

Fiches bilan reçues du 09/11/19 :

U 7 : 1, 3, 4, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 18, 19

U 9 : 3, 5, 10, 11, 12, 20, 23, 25, 27, 28, 31

Prochains plateaux

U7 et U 9 le 30/11/19

Les plateaux non joués le 16/11/19 peuvent se dérouler le 23/11/19 ou le 07/12/19

Les clubs organisateurs des plateaux devront se mettre d'accord avec les clubs de la poule et prévenir par mail la Commission des Jeunes.

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert – Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Plateaux Non joués le 16/11/2019.

Les plateaux non joués le samedi 16 Novembre sont reprogrammés le Samedi 30 Novembre.

Préparation 2é Phase : Nous enregistrons dès maintenant les desiderata des clubs pour le déroulement de la 2é phase de la saison qui débutera le 08 Février 2020. Les clubs souhaitant inscrire de nouvelles équipes, faire évoluer leurs équipes à des niveaux différents de celui de la 1^{ère} phase feront parvenir leurs souhaits avant le 15 Décembre 2019, par mail officiel du club, à la commission des Jeunes.

Feuilles de matchs manquantes du 09/11/2019, à retourner au District dans les plus brefs délais (Applications dispositions administratives annuaire District, page 88 : 15,70€):

Promotion :

Poule D: FC RHONE VALLEES.

Espoirs :

Poule K: LABLACHERE IND.

Bourgeons :

Poule C: CLONAS US 2 VALLONS.

Poule D: AS DOLON.

Poule I: MONTELIER US.

Poule J: FC RHONE VALLEES.

Prochains Rendez-vous U11 :

Samedi 23 Novembre 2019.

Equipes Féminines spécifiques :

Les clubs souhaitant inscrire des équipes U12 Féminines (U12F, U11F, U10F) qui seront intégrées dans une ou des poules spécifiques contacteront la Commission des Jeunes pour prise en compte de leurs inscriptions. Le coordonateur de cette pratique est Olivier BARD du club AS CORNAS. A ce jour, les clubs suivants sont enregistrés :

-FC EYRIEUX EMBROYE 2 équipes,

-FC 540,

-FC VALENCE,

-OLYMPIQUE VALENCE,

-US MONTMEYRAN.

-AS CORNAS.

-RHONE CRUSSOL FOOT 07.

-FC LARNAGE-SERVES.

Les dates retenues pour les plateaux à venir sont :

23/11 : VALENCE FC.

07/12 : RHONE CRUSSOL.

14/12 : FC 540 10H00.

CATEGORIE U13

Responsables :

Sébastien DESCHAMPS – Thomas FUSTIER

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Rappel

Le club recevant doit enregistrer le résultat pour le lundi midi et scanner la feuille de match à la Commission des jeunes sous peine d'application des dispositions administratives prévues par le règlement.

Attention

Beaucoup de demandes de modifications par footclubs restent sans réponse de la part des clubs sollicités. Pensez à consulter footclubs régulièrement et à valider ces demandes .

Modifications de calendriers :

Suite au report de la journée du 16/11/19 la Commission des Jeunes a pris les décisions suivantes :

- La journée 2 de championnat prévue le 16 /11/19 est reportée au 30/11/19
- La journée 7 de championnat prévue le 01/02/20 est reportée au 08/02/20
- Le tour des coupes Festival et Charles ANDRE prévu Le 30/11/19 est reporté au 01/02/20
- Le tour suivant des coupes prévu le 08/02/20 est reporté au 15/02/20

CATEGORIE U15

Responsable : Flavie CHANAS – Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Coupes PESTRE et QUINTIN

Le prochain tour de coupe aura lieu le 11 janvier 2020

Le tirage a été effectué par Thibault FOURNEL et Philippe AUBERT

Consultez le site ou footclubs

Modifications de calendriers :

Suite à l'annulation des rencontres du 16-17/11/19, la Commission des Jeunes a décidé les modifications du calendrier suivantes :

En D1 et D2 :

La journée prévue le 16/11/19 est reportée au 21/12/19

En D3 et D4 :

La journée 9 prévue le 14/11/19 est reportée au 21/12/19 afin de respecter l'article 13 paragraphe 8 (la dernière journée doit se jouer le même jour)

La journée 5 prévue le 16/11/19 est reportée au 14/12/19

Consultez le site du District ou footclubs.

CATEGORIE U15 à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Modifications de calendriers :

La journée du 16/11/19 est reportée au 30/11/19

Rappel

Temps de jeu 2 mi- temps de 40 mn , ballon taille 5, horaire officiel samedi à 15h 30.

Le club organisateur doit enregistrer le résultat par footclubs et scanner la feuille de match à Commission des Jeunes pour le lundi midi.

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Modifications de calendriers

La journée du 16/11/19 est reportée au 30/11/19

Rappel

Temps de jeu 2 mi- temps de 35 mn , ballon taille 5, horaire officiel samedi à 15h30

Le club recevant doit enregistrer le résultat sur footclubs et scanner la feuille de match à Commission des Jeunes pour le lundi midi.

Le rassemblement prévu le 09/11/ 19 par la Commission technique et la Commission des Jeunes est reporté à la 2^{ème} phase

La date vous sera indiquée ultérieurement

FUTSAL

La ½ finale futsal est prévue les 18-19 janvier 2020 (lieux à déterminer)

La finale aura lieu à BOURG DE PEAGE le 29 février 2020

Pensez à confirmer votre inscription par mail sur la boîte officielle des Jeunes

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET –

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr.

Modifications de calendriers

La journée du 16/11/19 est reportée au 30/11/19

Rappel

Temps de jeu 2 mi- temps de 40 mn , ballon taille 5, horaire officiel samedi à 15h30

Le club recevant doit enregistrer le résultat sur footclubs et scanner la feuille de match à commission des Jeunes pour le lundi midi.

Futsal

La ½ finale futsal aura lieu les 18-19 janvier 2020 (lieu à déterminer)

La finale aura lieu le 16 février 2020 à CHARMES SUR RHONE

Pensez à confirmer votre inscription par mail sur la boîte officielle des Jeunes

CATEGORIE U18

Responsable :

Claude BRESSON -

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Attention

Modifications de calendriers

- Suite aux nombreux matchs reportés à cause d'arrêtés municipaux le week-end du 09-10/11/19, la Commission des Jeunes a dû reprogrammer la dernière journée des Poules de D3 et D4 le 26 janvier afin de respecter l'article 13 paragraphe 8 (la dernière journée doit se jouer le même jour)
- Suite à l'annulation des rencontres du week-end du 16-17/11/19, la Commission des Jeunes a décidé les modifications du calendrier suivantes :
 - Le 2ème tour de coupe VIVIER BOUDRIER prévu le 11/01/2020 est reporté au 22/02/2020
 - La ½ finale de la coupe aura lieu le 08/05/2020
 - La journée de championnat prévue le 17/11/19 est reportée au 12/01/2020

Informations importantes :

Suite aux nombreuses difficultés rencontrées pour les matchs avancés au samedi en début de saison , la Commission des Jeunes a pris la décision suivante :

- **Rappel : En U 18, l'horaire officiel des matchs est le dimanche à 10h**
- **Toutes les demandes de modifications de jour ou d'horaire se feront obligatoirement par footclubs (article 13)**
- **Cela prendra effet :**

En D1 et D2 à partir du 01/01/2020

En D3 et D4 dès le début de la 2^{ème} phase

Rappel

Les matchs déjà reportés une fois devront obligatoirement se jouer à la nouvelle date indiquée.

En cas de nouvel arrêté, le club recevant devra inverser la rencontre ou trouver un terrain de repli sous peine de match perdu.

Certains matchs en retard sont programmés le 22 décembre

Nous sollicitons les clubs à faire la demande par footclubs pour jouer le samedi 21 décembre.

Demandes de modifications de jours ou d' horaire :

Pensez à effectuer vos demandes de modifications de jours ou d'horaires **suffisamment à l'avance.**

Les accords ou refus doivent être impérativement donnés pour le 12ème jour avant la date de la rencontre .

Catégories d'âge

En U18 peuvent participer en nombre illimité les U18, U17 et U16

Les U15 n'ont pas le droit de jouer en U18

FUTSAL JEUNES

Responsable : Philippe Aubert

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Retour sur enquête pratique Futsal :

La réunion pour les clubs ayant répondu favorablement à l'intérêt d'une compétition Futsal Jeunes, prévue initialement le 15 Novembre est reprogrammée le Vendredi 29 Novembre à 19h00.



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 12 du 19 novembre 2019

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Daniel CHEVAL, Christophe MONTET, Michel PEYROUZE et Jean Pierre BORDELAIS.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable

Nathalie PELIN – Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Nous avons reprogrammé les rencontres des 15-16 et 17 novembre. Les clubs ont eu une information par SMS mais merci d'aller consulter le site du district pour vérification et nous faire remonter les in fos si problème.

Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est obligatoire pour toutes les rencontres.

En cas de défaillance de la FMI, les Clubs ont obligation d'informer la commission du résultat de la rencontre par mail à l'issue de la rencontre et d'adresser la feuille de match par mail dès que possible.

A partir de ce jour, les clubs seront amendés pour non utilisation de la FMI.

LES CLUBS DOIVENT SE CONNECTER SUR FOOTCLUBS REGULIEREMENT AFIN DE VALIDER LES EVENTUELLES DEMANDES DE MODIFICATIONS QUI LEURS SONT ADRESSEES

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable

Nathalie PELIN – Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Nous avons reprogrammé les rencontres des 15-16 et 17 novembre. Les clubs ont eu une information par SMS mais merci d'aller consulter le site du district pour vérification et nous faire remonter les in fos si problème.

Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est obligatoire pour toutes les rencontres.

En cas de défaillance de la FMI, les Clubs ont obligation d'informer la commission du résultat de la rencontre par mail à l'issue de la rencontre et d'adresser la feuille de match par mail dès que possible.

A partir de ce jour, les clubs seront amendés pour non utilisation de la FMI.

LES CLUBS DOIVENT SE CONNECTER SUR FOOTCLUBS REGULIEREMENT AFIN DE VALIDER LES EVENTUELLES DEMANDES DE MODIFICATIONS QUI LEURS SONT ADRESSEES

CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Temps de jeu : 2 mi- temps de 40 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel 15h30

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Temps de jeu : 2 mi- temps de 35 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel samedi 15h 30

FUTSAL – CHALLENGE JEAN PIERRE VAUX

Le tournoi Futsal des séniors féminines se déroulera cette année sur 2 week-end : Les dernières dates retenues sont donc le week-end des 18 et 19 janvier 2020 et le week-end des 15 et 16 février 2020. La finale du tournoi se déroulera le 16 février à Charmes sur Rhône.

Nous limitons le tournoi à 18 équipes et vous devez vous inscrire avant le 01/12/2019 par mail sur competitions.feminines@drome-ardecche.fff.fr

Nous vous attendons nombreuses pour ce tournoi qui permet de pratiquer un football à effectif réduit (5 joueuses sur le terrain) durant la trêve hivernale.

A ce jour sont inscrits les clubs suivants : MELAS LE TEIL, MALISSARD, MONTMIRAL PARNANS ST PAUL, HERMITAGE, VALLIS AUREA, CORNAS, BOURG ST ANDEOL, PIERRELATTE, EYRIEUX EMBROYE, VERNOUX, GENISSIEUX, GORGES DE L'ARDECHE ET VAL D'AY.

IL RESTE 4 PLACES A POURVOIR.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Référent FMI au district : Eric MILHAN

Toutes demandes de modifications (dates, horaires, installations) doivent être saisies sur FOOTCLUBS (l'article 13 des Règlements Sportifs du District).

Au préalable le club qui demande la modification, doit informer téléphoniquement le club adverse et l'aviser qu'une demande est en cours.

Nous demandons aux clubs de répondre au plus vite aux demandes effectuées afin de respecter les délais.



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 15

ARBITRES EN RESERVE WEEK-END DU 30/11/2019 & 01/12/2019

- D 2 : GUILLARD Sébastien
- D 3 : VIALATTE Bruno

RAPPEL A TOUS LES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

Nous constatons à nouveau des déplacements inutiles de certains arbitres lors du dernier week-end. La CDA rappelle à tous les arbitres adultes et jeunes qu'il est impératif de **CONSULTER** au minimum tous les vendredis soirs, le **SITE INTERNET DU DISTRICT** afin de prendre connaissance des dernières informations, **surtout en période hivernale**. Vous y trouverez les reports de rencontres et informations diverses.

ANNULATION DU TEST SUR LA LECTURE DU PROCES-VERBAL

Suite aux problèmes d'intempéries, la C.D.A. vous informe qu'elle décide d'annuler le paragraphe paru la semaine dernière sur le PV n° 14, concernant la mise en indisponibilité pour « convenance personnelle », comme annoncé lors de l'Assemblée Générale. Une autre parution sera programmée ultérieurement.

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES SENIORS ET JEUNES (3ème rappel)

Depuis le début de la saison, il a été à nouveau constaté que certains arbitres n'appliquaient toujours pas les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés.

Cette mesure a pour objectif d'améliorer la qualité du jeu, faire progresser les joueurs et par conséquent lutter plus efficacement contre la violence et les incivilités.

Les équipes concernées sont :

Seniors D1 et D2

U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

La liste est disponible sur le site internet du District « rubrique « arbitrage/documents arbitrage ».

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres, et plus particulièrement aux jeunes arbitres qui officient en catégorie U15 et U18, de veiller scrupuleusement au pointage des éducateurs diplômés en respectant les 2 points indiqués ci-dessous :

- Faire preuve de plus de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.

- En cas d'inscription sur la feuille de match d'un éducateur autre que celui qui est mentionné dans le document ci-joint, envoyer un mail pour signaler l'anomalie à l'adresse suivante : district@drome-ardeche.fff.fr avec copie à imjpion@libertysurf.fr

L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appelée sur le respect de ces mesures.

Nous vous précisons que l'éducateur doit être présent :

- Lors de la réunion d'avant match
- Lors de la rencontre sur le banc de touche
- Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

Par ailleurs, la Commission de District de l'Arbitrage informe l'ensemble des arbitres que le non-respect du dispositif « encadrement des équipes par les éducateurs diplômés » entraînera un retrait de 1 point sur le bonus « comportement » à chaque manquement constaté.

FORMATION DES ARBITRES CLASSES D3

La CDA vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D3 aura lieu **le samedi 23 novembre 2019 à GUILHERAND-GRANGES.**

Rendez-vous à 8h15 précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue de sport (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi qu'un nécessaire de prise de notes.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est **OBLIGATOIRE.**

Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

Liste des arbitres convoqués :

NOM	Prénom	CATEGORIE
AKOUMI	BRAHIM	District 3
ALBERT CHEVAL	FANNY	District 3
BEGOT	SEBASTIEN	District 3
BILLON	PHILIPPE	District 3
BOURDEUX	CLEMENT	District 3
CALATAYUD	RENAUD	District 3
CARROUGE	ROMUALD	District 3
CHAVANON	BRUNO	District 3
COISSARD	STEPHANE	District 3
DJERIDI	IDRISS	District 3
DUPUIS	MARC	District 3
EL MOUHTADI	IMED	District 3
GARNIER	VIVIEN	District 3

HARRACHE	ABDEL KARIM	District 3
JUSTIN	ALEXIS	District 3
KAYA	BUNYAMIN	District 3
MALOSSE	SEBASTIEN	District 3
PINTO	PATRICK	District 3
PLANTEGENET	EMMANUEL	District 3
RAHIBI	MEHDI	District 3
SAADA	HACHEMI	District 3
SELLAMI	BILEL	District 3
TIR	BENHAMER	District 3
VIALATTE	BRUNO	District 3
ZERGUIT	MOHAMED	District 3

AVIS AUX ARBITRES « INTEMPERIES ET ARRÊTES MUNICIPALES »

La C.D.A. Vous informe que lors d'une annulation de match pour intempéries, vous pouvez recevoir sur votre espace personnel un match de remplacement. Merci d'être vigilant.

AVIS AUX CLUBS « INTEMPERIES ET ARRÊTES MUNICIPALES »

Il est rappelé aux **CLUBS** qu'en cas d'Intempéries ou d'Arrêtés Municipaux, qu'il est impératif d'avertir les Officiels : Arbitres, Délégués, Observateur/tuteurs et la permanence.

Les coordonnées des officiels sont disponibles dans la boîte Mail des clubs.

Si possible, envoyer également l'Arrêté Municipal à la commission des arbitres.

INDISPONIBILITES

La C.D.A. Vous rappelle que les indisponibilités doivent être posées 15 jours avant.

Le dernier délai toléré pour poser votre indisponibilité sera le lundi à 17 heures pour le week-end dans 15 jours, comme annoncé lors de l'Assemblée Générale.

Trop d'arbitres ne respectent pas ce délai et se mettent « indisponibles » après la date butoir.

Des contrôles seront effectués chaque semaine et les arbitres qui ne pas respectent la règle, se verront appliquer la sanction prévue dans le règlement intérieur, c'est-à-dire :

25€ d'amende et le retrait d'un point chez les adultes et 0,01 pour les jeunes.

Nous vous rappelons que toute absence de dernière minute ou de mise en « indisponibilité » hors délai doit être justifiée rapidement par un retour à l'adresse email de la C.D.A. (arbitres@drome-ardeche.fff.fr) sinon ceux-ci seront considérés comme « indisponibilité non justifiée ».

Le règlement intérieur sera appliqué.

AMENDES AUX ARBITRES

A partir de cette saison, toutes les amendes règlementaires concernant les arbitres suite à : des absences non justifiées, des indispositions hors-délai, des absences aux actions techniques, des rapports non envoyés, ne seront plus publiés sur le P.V. mais seront envoyés par mail directement à l'intéressé avec copie à son club d'appartenance.

AVIS AUX CLUBS

LISTE OFFICIELLE DES COORDONNEES DES ARBITRES

La C.D.A. Informe tous les clubs, qu'à partir de cette saison, la liste téléphonique des arbitres n'est plus disponible sur le site internet du District.

Désormais, en cas de besoin, vous pourrez la consulter à partir de la boîte mail officielle de votre club.

COMMISSION DE DISCIPLINE - RAPPEL -

ATTENTION : La C.D.A. vous rappelle que la Commission Départementale de Discipline se réunit les mercredis soirs.

Vous avez toujours 48h pour lui adresser vos rapports. Le dernier délai est mercredi dans la journée, afin qu'elle puisse traiter vos dossiers dans les meilleures conditions.

RAPPEL AUX ARBITRES ET AUX CLUBS

L'ensemble des courriers concernant le Commission Départementale des Arbitres doivent être envoyés à l'adresse : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS POUR LES DEMANDES D'ARBITRES

La Commission Départementale des Arbitres rappelle aux clubs, que toute demande d'arbitre doit se faire **sur document spécifique** à l'adresse : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2019/2020

La CDA vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieux, horaires, ordres du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : « PROCES VERBEAUX » / « ARBITRAGE »

NOVEMBRE 2019

- Samedi 23 novembre :

Formation continue des arbitres classés D3

DECEMBRE 2019

- Samedi 07 décembre :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2

FEVRIER 2020

- Samedi 01 février :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA

- Samedi 01 février :
Formation continue des arbitres seniors (rattrapage)

- Samedi 15 février :
Formation continue des arbitres U15 et U18

- Samedi 22 février :
Formation continue des arbitres classés U15 et U18

MAI 2020

- Vendredi 15 mai :
Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

JUIN 2020

- Lundi 15 juin :
Établissement des classements arbitres adultes et jeunes (à confirmer)

COURRIERS DES ARBITRES

- DESCOURS Thomas : Courriel relatif à sa rencontre de D4 du 10/11/2019 et son justificatif d'absence à la réunion des D4 du 09/11/2019, lu et noté.
- RAMY Mostafa : Changement d'adresse postale, lu et noté.
- BRUYERE Cédric : Demande de remboursement rencontre non jouée en U15 D3 du 09/11/2019, lu et noté, le nécessaire sera fait.
- NDAYE Falou : Arrêté Municipal de OLYMPIQUE RHODIA, lu et noté.
- CLEMENT Jean-Mathieu : Courriel informant de sa situation personnelle, lu et noté.
- MILHES Nicolas : Courriel informant de son absence du week-end du 09 & 10/11/2019, lu et noté

CARNET ROSE

La C.D.A. est heureuse de vous annoncer, avec un peu de retard, la naissance du petit Marceau, fils de notre collègue CLEMONT Jean-Mathieu. Nous leurs adressons toutes nos félicitations, prompt rétablissement à la maman ainsi qu'une très bonne santé au nouveau-né.

COURRIERS DES CLUBS

- AS GENISSIEUX : Courriel sur l'absence non excusée de l'arbitre de la rencontre du 09/11/2019, lu et noté.
- AOC ST REMEZE : Courriel sur l'attitude de l'arbitre de la rencontre D5 du 10/11/2019, lu et noté
- FC DU CHATELET : Changement d'horaire en Seniors D5 du 17/11/2019, lu et noté.
- RHONE CRUSSOL FOOT 07 : Arrêtés Municipaux pour les 14-16 & 17/11/2019, lu et noté.
- AS ST JULIEN EN CHALENCON : Demande d'arbitre en D5 pour le 01/12/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- OLYMPIQUE RHODIA Arrêté Municipal pour les 16 & 17/11/2019, lu et noté.
- VALLIS AUREA FOOT : Arrêtés Municipaux pour les 16 & 17/11/2019, lu et noté.
- AS ST PRIEST 07 : Demande d'arbitre en D5 pour le 24/11/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT



Comité de direction

PROCÈS-VERBAL N°5

REUNION DU 04/11/2019

Liste des participants à la réunion du comité de direction.

NOM - PRENOM	Présents	Excusés
VALLET JEAN FRANCOIS	X	
FEUGIER STEPHANIE		X
ARNAUD ROLAND	X	
AUBERT Philippe	X	
BETTON BERNARD	X	
BRET VINCENT	X	
BRUNEL NICOLAS	X	
BRUYAT PASCAL	X	
DAGOSTINO Dominique	X	
DELORME BERNARD	X	
DJEDOU Djamel	X	
FAURIE PIERRE	X	
GALES GERALD		X
JOTTEUR PAULINE		X
JULIEN LAURENT	X	
LAULAGNET ROSELYNE	X	
LEFEVBRE ROGER	X	
LIOZON VIVIANE		X
MILHAN ERIC	X	
PELAT PHILIPPE		X
PELIN NATHALIE	X	
PION JEAN MARIE		X
REBAHI NORZED		X
RICHARD JIMMY	X	
VILLAND JEAN FRANCOIS	X	
ZAVADA RICHARD	X	

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- ❖ Ordre du jour de l'Assemblée Générale d'Hiver du 22.11.2019
 - Textes réglementaires (Présentation des modifications des règlements Sportifs et statuts)
 - Intervention du comité sport adapté
 - Présentation des comptes annuels
 - Questions diverses
 -
- ❖ Avancement du projet Eco-citoyen
- ❖ Points Dossiers FAFA
- ❖ Points Dossiers Réseaux / Téléphonie / Bâtiment
- ❖ Les nouvelles pratiques : Le Foot en marchant
- ❖ Présentation des comptes annuels
- ❖ Personnel
- ❖ Programmation des dates des réunions de secteurs
- ❖ Assemblée Générale de Ligue, participants
- ❖ Points Compétitions
- ❖ Compte rendu réunion du groupe de travail "Règlements"
- ❖ Questions Diverses
 - Arbitre
 - Organisation Fête du Foot 2019/2020, Choix du site
 - Tournoi Futsal Partenaires, présence bénévoles
 - Validation Affiliation club Beach Soccer

Informations Président

Le Président fait un retour sur l'activité du District depuis le CD du 20 septembre. Les différents membres du Comité Directeur ayant participé à ces diverses manifestations, remises, interventions, réception interviennent et apportent des compléments d'information.

Le calendrier de l'activité du district pour les mois à venir est évoqué à titre d'information, de présence et de mise en place.

Le Président fait un rappel pour les derniers retardataires concernant la signature du règlement intérieur et de l'appel à cotisation.

❖ Ordre du jour de l'Assemblée Générale d'Hiver du 22.11.2019

L'ordre du jour a été validé comme ci-dessous :

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'HIVER **Vendredi 22 novembre 2019 – Privas**

18h30 : Accueil des clubs

- Emargement
- Remise des différents documents ainsi que des supports de vote

19h00 : Ouverture Assemblée Générale Ordinaire

- Mot d'accueil
- Intervention du Président du District
- Allocutions des personnalités

- Modifications textes réglementaires District (vote)

Interventions

- Intervention du Comité Sport Adapté
- Présentation des nouvelles pratiques

Bilan financier 2018-2019 (vote) :

- Présentation du bilan et du compte de résultats,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes,
- Vote des rapports financiers.

Questions diverses

Seules les questions posées par écrit et reçues au District avant le **04 novembre 2019** seront traitées.

Clôture de l'assemblée générale

❖ **Avancement du projet Eco-citoyen**

Présentation et information sur les différentes actions en cours ou réalisées suite à la mise en place d'un projet Eco-citoyen au sein du District et validé au comité de Direction du 20 septembre.

- **Impression des documents**, suite visite du technicien de la société CPRO l'analyse des codes utilisateurs doit être refaite et réajustée.
- **Gestion du Chauffage et ou Climatisation**, Suite à la visite du technicien de la société HERVE THERMIQUE mise en place de plage de chauffage et régulation des coupures automatiques jusqu'à 23H. En cas d'utilisation au-delà de 23h veiller à couper les programmeurs dans les salles utilisées.
- **Essuie mains toilettes**, Des solutions sont à l'étude.
- **Remplacement gobelets plastiques**, Devis en cours pour acquisition de gobelets en polyéthylène

❖ **Points Dossiers FAFA**

Thibault FOURNEL en charge de ce dossier a en cours de traitement 8 dossiers équipement et infrastructure et 2 pour l'emploi. Certains ont déjà été validés par la LAuRAFOOT et ont été examinés par la FFF.

Pour une meilleure répartition des tâches et la gestion des dossiers comme convenu il est redemandé aux membres de la commission des terrains et à son Président d'accorder une attention particulière au suivi des dossiers.

❖ **Points Dossiers Réseaux / Téléphonie / Bâtiment**

Roland ARNAUD expose l'avancement des dossiers

Pour la partie Réseaux / Téléphonie, 4 potentiels prestataires ont été reçus pour analyse des besoins.

Les devis sont en attente de réception.

Pour la partie Bâtiment, des aménagements ont été apportés pour la gestion et la régulation du chauffage.

Les dernières vérifications et contrôles du bâtiment par les organismes référencés sont conformes aux réglementations en vigueur. Pas de point bloquant. Seuls 3 éléments laissent apparaître une faiblesse. Ils seront remplacés, les devis sont en cours.

La fuite d'eau dans le plafond a été localisée. Attente du passage du technicien intervenant pour analyse et suite à donner.

❖ **Les nouvelles pratiques : Le Foot en marchant**

Une réunion est prévue le 18 novembre avec la participation des CDOS de la Drôme et de l'Ardèche.

Un déploiement des actions sur le territoire du district conformes au plan fédéral sera à l'ordre du jour. Un questionnaire sur le matériel accompagnant la pratique a été soulevé et fera l'objet d'une demande à la LAuRAFOOT.

❖ **Personnel**

Le président informe le comité de Direction le départ du CTD – PPF Fabrice FILIPETTO déclaré en inaptitude totale de travail par la médecine du travail. La réglementation du travail dans ce cas bien précis nous a contraint à un licenciement. Ce dernier a été effectif le 22 octobre et a donné lieu à une indemnité spéciale.

❖ **Présentation des comptes annuels**

Une présentation des comptes est effectuée par le Président. Il en ressort un résultat de fonctionnement courant positif, résultant d'une maîtrise des charges et d'une attention particulière portée aux produits.

Une charge exceptionnelle non budgétée réduit de façon très significative le résultat exceptionnel.

Le comité de Direction valide les comptes annuels de la saison 2018/2019 qui seront présentés à l'Assemblée Générale.

❖ **Programmation des dates des réunions de secteurs**

Les prochaines réunions de Zones / Secteurs sont programmées comme suit :

Secteurs 3 et 4 - Lundi 13/01/2020

Secteurs 5 et 6 - Lundi 20/01/2020

Secteurs 1 et 2 - Lundi 27/01/2020

Secteurs 7 et 8 - Lundi 10/02/2020

Secteurs 9 et 10 – Lundi 17/02/2020

Secteurs 11 et 12 – Lundi 24/02/2020

Les responsables de secteurs ont en charge de solliciter un club support

❖ Assemblée Générale de Ligue, participants

Samedi 30 Novembre 2019 à COURNON en AUVERGNE

La liste des délégués représentant le District Drôme- Ardèche est établie

ARNAUD Roland	roland.arnaud6@sfr.fr
LAULAGNET Roselyne	laulagnet.virginie@wanadoo.fr
PELIN Nathalie	nathalie.pelin@orange.fr
VILLAND Jean François	jf.villand@orange.fr
DELORME Bernard	bernard.delorme49@sfr.fr
BETTON Bernard	bernardo.esab@gmail.fr
MILHAN Eric	eric.milhan@orange.fr
PEALAT Philippe	phil.pealat@sfr.fr
ZAVADA Richard	zavada.richard26@gmail.com
FAURIE Pierre	pifaurie@wanadoo.fr
JULIEN Laurent	lauju07@yahoo.fr

❖ Points Compétitions

Jeunes

Les effectifs sont très stables en foot d'animation et en U 15

En U 18, 18 équipes de plus que la saison 2018-2019

Les nombreux arrêtés municipaux ont obligé la Commission des Jeunes à décaler la dernière journée U 18 en D3 et D4 au 26 janvier 2020.

Seniors

Un report important de matchs pour intempérie interpelle la commission. Un travail important de reprogrammation des matchs est effectué.

❖ Compte rendu réunion du groupe de travail "Règlements"

Laurent JULIEN et PIERRE FAURIE exposent les modifications et aménagements des textes règlementaires concernés. Ces éléments seront présentés à l'assemblée générale d'hiver du 22 Novembre prochain. Ils sont validés par le comité de Direction.

❖ Questions Diverses

- Le vœu de Drôme Provence concernant les arbitres de touche bénévoles sera présenté au chapitre questions diverses à l'Assemblée Générale
- Organisation Fête du Foot 2019/2020, Choix du site. Sur proposition de la commission des terrains le comité de Direction donne quitus à la commission des terrains pour étudier un site nouveau pour l'organisation de la fête du foot 2019/2020.
- Philippe AUBERT fait un retour sur les résultats de la sélection Drôme Ardèche U15 au rassemblement Inter-district à VICHY. Il souligne que l'écart de niveau entre l'équipe de Drôme-Ardèche et les sélections de la LOIRE (1-2) et du Rhône (2-3) a été compensé par un fort investissement de la part des joueurs et de leur encadrement dans la préparation et le déroulement de ces rencontres. Ces 2 équipes comportant des stagiaires de ASSE et de l'Olympique Lyonnais.
- Comportement exemplaire, tout au long de ce rassemblement, des jeunes Drôme-Ardéchois encadrés par Jérôme VIAL et Julien AYGLON.
- **Tournoi partenaire du 7 novembre.** Une répartition des rôles est effectuée en séance pour l'organisation de ce tournoi partenaire.
- **Club Beach soccer** : le nom de ce nouveau club Drôme Ardèche porte à équivoque. Roland ARNAUD consultera les dirigeants pour information et échange.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22H30.